



**APPEL A L'INVESTISSEMENT CITOYEN  
POUR POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE  
PAYSANS-ARTISANS ET FINANCER LA  
CONSTRUCTION D'UN 2<sup>ème</sup> ESPACE LOGISTIQUE**

# **UN INVESTISSEMENT CITOYEN**

**POUR CHANGER DE MODELE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE**



# Paysans-Artisans en mouvement

Paysans-Artisans a été créé, en mai 2013, par des coopérateurs qui veulent résister ensemble à la disparition des petites exploitations et des artisans, à l'industrialisation de l'alimentation, à l'hyper concentration de la distribution, à l'uniformisation du goût et à l'appauvrissement des savoir-faire.

La coopérative se déploie sur le territoire de 9 communes : Anhée, Floreffe, Fosses-la-Ville, Jemeppe-sur-Sambre, Mettet, Namur, Profondeville, Sambreville et Yvoir. Elle compte aujourd'hui 60 producteurs, 400 coopérateurs, 320 bénévoles et plus de 2000 ménages consommateurs.

Paysans-Artisans s'est diversifié : en plus de la vente aux particuliers (e-commerce) et de l'organisation de marchés de producteurs, d'autres projets sont en développement : l'activité du Petit Grossiste, l'ouverture d'un premier magasin, le soutien aux producteurs par filière de production, le groupement d'employeurs, l'agence foncière, des ateliers d'échanges de savoir-faire, l'organisation de formations et de ciné-débats et le Resto des Partisans du vendredi.

Paysans-Artisans œuvre pour le déploiement d'une agriculture paysanne et coopérative et plaide pour un changement de modèle agricole et d'alimentation, qui n'est possible que si des solidarités concrètes s'établissent entre producteurs et citoyens.

## Développement de l'activité économique : vente aux particuliers et activité du Petit Grossiste

Paysans-Artisans enregistre aujourd'hui 500 à 700 **ventes aux particuliers** par semaine pour un chiffre d'affaires qui avoisine 100.000€/mois. Ces commandes sont livrées dans 16 Points de R'Aliment : Namur-Cinex, La Plante, Salzinnes, Dave, Flawinne, Godinne, Sambreville (le jeudi) ; Floreffe, Saint-Servais, Saint-Gérard, Spy et Vedrin (le vendredi) ; Saint-Martin – Balâtre, Anhée, Jambes, Bois-de-Villers (le samedi).

En plus de la vente aux particuliers, Paysans-Artisans a lancé en 2016 l'activité du **Petit Grossiste**. La coopérative dessert des magasins de proximité indépendants, des

magasins à la ferme, des magasins spécialisés, des collectivités locales (écoles, maisons de repos, crèches, administrations...), des restaurants et traiteurs ainsi que des organisateurs d'évènements.

Le déploiement de la coopérative permet de soutenir les petits producteurs et de les conforter dans leur activité. Il génère également de l'emploi direct, puisque la coopérative a engagé 16 salariés (8 à Paysans-Artisans et 8 via le Groupement d'Employeurs Paysans-Artisans).

## Appui aux producteurs : projets par filière, groupement d'employeurs, agence foncière

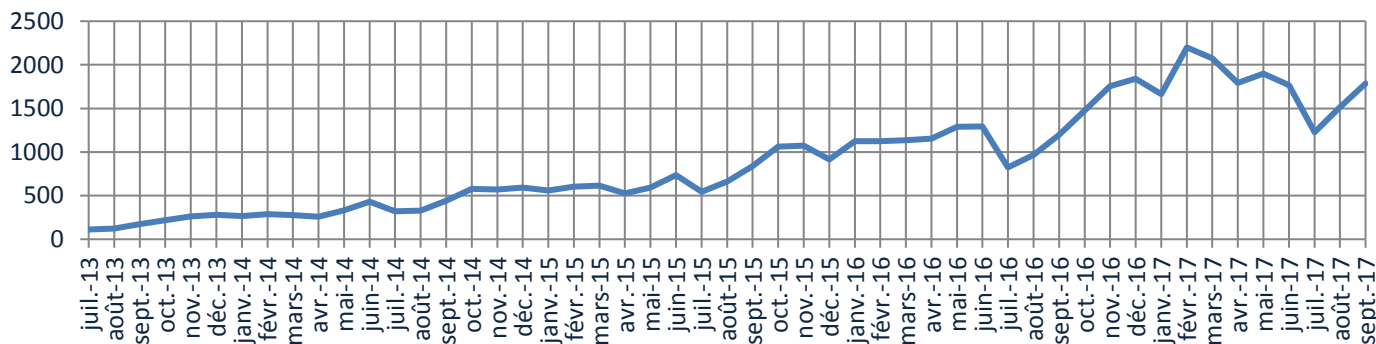
Complémentaire à son activité de commercialisation, Paysans-Artisans veut renforcer les coopérations entre producteurs, mettre en place des dispositifs de mutualisation et faciliter l'arrivée de nouveaux producteurs.

Cette action auprès des producteurs se concrétise de différentes manières :

- Construction de **projets par filière de production** : programmation concertée des cultures maraîchères ; réflexion autour de la fabrication d'un fromage commun ; discussion sur des projets coopératifs tels qu'une meunerie et un abattoir de volailles ; organisation du repas des partisans du vendredi avec tous les traiteurs de la coopérative ; ...
- Création d'un **groupement d'employeurs** avec une quinzaine de producteurs et d'artisans, pour répondre aux besoins de main d'œuvre ponctuelle ou saisonnière. Le groupement engage 8 salariés, qui répartissent chacun leur temps de travail en fonction des différentes demandes.
- Mise en place d'une **agence foncière** pour permettre l'accès à la terre de petits producteurs ou de jeunes producteurs qui souhaitent s'installer. Des propriétaires privés ou publics mettent ainsi leurs terres à disposition de maraîchers, fruiticulteurs ou éleveurs, via une convention de commodat à titre gratuit avec Paysans-Artisans.

## EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MENSUEL

Pondéré en fonction du nombre d'enlèvements/mois



## Mobilisation citoyenne : ateliers d'échanges de savoir-faire, d'ouverture sur le monde et de réflexion collective

Les Ateliers Paysans-Artisans complètent la démarche de la coopérative dans la sphère socio-politique. Ils s'articulent autour de trois axes :

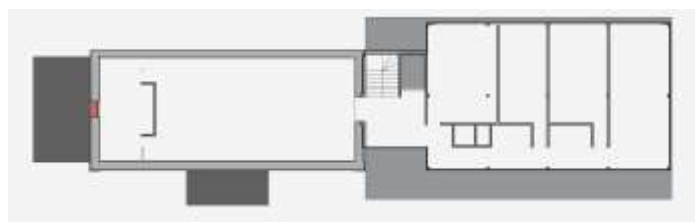
- **Des ateliers d'échange de savoir-faire** : Repair Café, fabrication de boissons artisanales, ateliers de jardinage et ateliers cuisine, pour sensibiliser, apprendre, échanger, partager, réparer et se faire plaisir.
- **Des ateliers d'ouverture sur le monde** : l'Atelier Rencontres Alternatives Paysannes organise des visites chez les producteurs de la coopérative et chez des acteurs alternatifs dans d'autres régions.
- **L'Université Populaire** qui organise des formations, des conférences et des ciné-débats sur des thèmes en rapport avec l'agriculture et plus généralement sur des questions qui traitent du changement et de l'innovation sociale. Une réflexion collective orientée vers l'action.

## Un nouvel espace de stockage indispensable à court terme

Fin novembre 2016, nous avons inauguré le nouveau quartier général Paysans-Artisans dans l'ancien hangar aux marchandises de la gare de Floreffe que nous avons complètement rénové. Un chantier terminé dans les temps. Et une belle fête. Ce premier bâtiment intègre des fonctions multiples : réception et assemblage des commandes ; stock ; distribution des commandes du Point de R'Aliment de Floreffe ; salle de réunion, de fête, de restaurant ; cuisine équipée ; atelier de transformation partagé.

Nous savions que ce bâtiment n'était qu'une première étape. Les espaces de réception et de stockage ne suffisent plus vu le développement des ventes aux particuliers et le lancement du service de Petit Grossiste. Un second bâtiment était déjà annoncé en novembre 2016.

L'avant-projet est maintenant abouti. Nous avons négocié avec la SNCB un droit d'emphytéose de 50 ans sur le terrain situé à la droite de l'ancien hangar à marchandises. C'est là que nous prévoyons de poser notre extension, un **bâtiment blanc bardé de panneaux translucides en polycarbonate**. Un choix qui permet de respecter l'architecture forte existante.



Bâtiment 1 & 2 : plan de l'étage

Cette nouvelle construction abritera sur deux niveaux (425m<sup>2</sup> au total) les fonctions suivantes : un espace de circulation pour desservir les deux bâtiments (ascenseur et escalier), des bureaux, un vaste espace de stockage comprenant une grande chambre froide, deux ou trois

ateliers de transformation qui seront investis par des artisans de la coopérative.

Nous espérons lancer le chantier début 2018 et entrer dans le bâtiment à l'automne. Les coûts de construction incluant les honoraires d'architecte sont estimés à 600.000€. Une réserve pour imprévus de 35.000€ est prise en compte dans cette estimation.

## Ouverture d'un premier magasin à Namur

Nous avons fait le choix de ne pas nous développer au-delà de notre territoire de 9 communes. Par contre, sur ce territoire, nous voulons assurer des débouchés croissants pour les petits producteurs artisanaux et toucher une plus grande diversité de consommateurs. Pour cela, il est essentiel de diversifier nos modes de distribution. D'autant plus que beaucoup de personnes éprouvent des réticences par rapport à la vente en ligne : besoin de voir les produits, difficulté à programmer ses achats ou à manier l'outil informatique.

L'idée d'un Espace Circuit-Court, un hybride entre le magasin urbain et l'espace de sensibilisation a alors fait son chemin.

Un premier Espace sera ainsi ouvert fin octobre 2017 à Namur, rue des Carmes. Sur 150m<sup>2</sup> avec tous les produits de nos producteurs/coopérateurs. D'autres espaces dédiés aux circuits courts devraient voir le jour dans la foulée, magasins, mais peut-être aussi restaurant-brasserie.

## Le financement des projets

En 2016, la rénovation de l'ancien hangar aux marchandises a été financée à hauteur de 400.000€ par la coopérative Paysans-Artisans Invest : 175.000€ de capital citoyen, une participation de 100.000€ de la Société Wallonne pour l'Economie Sociale Marchande (Sowecsom), et un crédit de 125.000€.

Le financement des nouveaux projets sera également porté par Paysans-Artisans Invest. Paysans-Artisans paie un loyer mensuel à Paysans-Artisans Invest permettant de couvrir les charges d'amortissement et financières.

Cette nouvelle étape du développement de la coopérative nécessite un investissement de 715.000€ dont 600.000 pour le second bâtiment logistique, 40.000€ pour l'aménagement de l'Espace Circuit-Court de Namur. 75.000€ sont réservés pour des investissements à réaliser à moyen terme : nouveaux magasins, restaurant, participation dans des coopératives de transformation (fromagerie, atelier de pâte, légumerie,...).

Ce nouvel investissement sera réalisé grâce aux apports suivants :

- 386.000€ du subside « Hall Relais » accordé par le Ministère de l'Agriculture (Wallonie) ;
- 182.000€ de capital citoyen
- 147.000€ de capital apporté par la Société Wallonne pour l'Economie Sociale Marchande (Sowecsom).

# Lancement de la campagne « Citoyens-Investisseurs »

## Objectif 200.000

Pour mener à bien la construction du second bâtiment, Paysans-Artisans INVEST a lancé une nouvelle campagne d'augmentation de son capital social vers des citoyens-investisseurs qui veulent s'engager avec nous dans la transformation concrète de notre modèle agricole et alimentaire. La campagne démarre le 15 avril 2017 pour se terminer le 31 décembre 2017.

**Notre objectif : 100.000€ de capital citoyen investi dans Paysans-Artisans Invest d'ici le 31 octobre ; 182.000€ d'ici la fin de l'année.**

Les statuts prévoient deux types de parts sociales : des parts B d'une valeur nominale de 1.000€ et des parts C d'une valeur nominale de 100€. Le montant maximum pouvant être souscrit est de 5000€ par citoyen investisseur.

La coopérative Paysans-Artisans INVEST est agréée par le Conseil National de la Coopération CNC. Elle a été créée pour mener à bien les investissements immobiliers indispensables au développement des activités de la coopérative Paysans-Artisans. En créant ainsi une seconde coopérative, les risques encourus par les coopérateurs de l'Invest sont limités.

Pour obtenir toute information sur les statuts, les modalités de libération du capital, le plan d'affaires,... n'hésitez pas à nous contacter par mail via [info@paysans-artisans.be](mailto:info@paysans-artisans.be) ou via une des personnes suivantes :

- Thérèse-Marie Bouchat, présidente de Paysans-Artisans scrl-fs – 0478/34.23.65
- Benoît Dave, président de Paysans-Artisans Invest scrl-fs – 0478/97.03.58
- Véronique Liépin, présidente des Ateliers Paysans-Artisans asbl – 0474/23.22.01

### Les tables de citoyens-investisseurs

Vous êtes un partisan convaincu. Vous voulez participer activement au mouvement.

Vous réunissez chez vous, autour de la table du salon, cinq à dix personnes de votre entourage intéressées à participer au projet Paysans-Artisans. Deux administrateurs viendront expliquer les projets et le fonctionnement de la coopérative,... ainsi que les modalités de participation au capital.

Objectif : organisation de 30 tables d'investisseurs citoyens avant le 30 novembre.

Contactez-nous sur [info@Paysans-Artisans.be](mailto:info@Paysans-Artisans.be) ou via Benoît, Thérèse-Marie ou Véronique.

Une **maxi table de citoyens-investisseurs** sera organisée le **lundi 20 novembre à 20h, dans l'Espace Circuit-Court Paysans-Artisans – rue des Carmes 42 – Namur.**

Merci d'annoncer votre présence sur [info@paysans-artisans.be](mailto:info@paysans-artisans.be).



**Paysans-Artisans INVEST scrl-fs**  
rue Célestin Hastir 107 - 5150 Floreffe